



**Conseil fédéral**  
**Le peuple a confirmé la voie bilatérale à deux reprises**

Page 2



**Débat d'idées**  
**Pourquoi tant de tension ?**

Page 10



**Politique fédérale**  
**Renforçons notre capacité à anticiper et à gérer les crises**

Page 9

# CONFÉDÉRÉ

Édité depuis 1861

JAA Poste CH SA CH-1920 Martigny

N° 3 | Vendredi 28 janvier 2022

## Démographie Population suisse

Toutes les infographies indispensables à la compréhension de la population de la Suisse en 2020. [Pages 4 et 5](#)

## Pandémie Il faut adapter la préparation aux crises

Une crise grave arrive rarement avec un préavis de plusieurs mois. Mais la Suisse a pris des dispositions pour faire face à de tels événements: depuis 1995, on dispose de plans de prévention pour les situations d'urgence épidémiologiques. [Page 6](#)

## Constituante Bulletin 2022

Le texte de l'avant-projet, voté le 9 novembre 2021, compte 206 articles. Soit, grosso modo, le double de la constitution de 1907, qui en comporte 109. Quelles sont les raisons d'une telle inflation juridique ? [Page 7](#)

## Droit de timbre La suppression est attendue depuis longtemps

Taxer les entreprises avant qu'elles n'aient réalisé le moindre franc de bénéfice, voilà une idée pour le moins saugrenue. C'est pourtant la curieuse logique derrière le droit de timbre d'émission, dont l'abolition sera soumise au peuple lors de la votation du 13 février prochain. [Page 16](#)

## Loi sur les allocations familiales

# Le référendum est lancé

Le PLR, l'UDC du Haut-Valais, l'UDI et l'Association Hôtelière du Valais veulent permettre au Peuple de se prononcer sur la décision du Grand Conseil d'augmenter les allocations familiales. Les référendaires dénoncent une loi qui arrose allègrement tous azimuts l'argent des salariés et des entreprises sans prendre en compte les réels besoins de la politique familiale cantonale.

D'ailleurs, une étude sur la situation des familles commandée par l'Etat du Valais et rendue public en 2019 indique que la politique familiale actuelle est généreuse, mais qu'il y a des lacunes à combler dans le soutien aux familles modestes. Le coût pour les salariés et l'économie est estimé entre 22 et 25 millions de francs par année, déduit paritairement sur les salaires et sur les charges sociales des entreprises.

Pour rappel, en juin de l'année passée, le canton de Zürich avait refusé dans les urnes une initiative populaire cantonale «Plus d'argent pour les familles» à plus de 60%.

Les référendaires ont jusqu'au 21 avril pour récolter 3'000 signatures.

[Page 3](#)

## au fil de l'histoire

## Chronique d'une famille charrataine émigrée au Missouri

La pauvreté du sol et le paupérisme qui affectent le Valais au cours du XIX<sup>e</sup> siècle incitent une frange de sa population à chercher de meilleures conditions de vie au-delà des frontières helvétiques. Ce phénomène qui débute vers 1819, suivi d'une deuxième vague aux alentours de 1850 avec un prolongement dès 1870 affecte la Suisse entière. Parmi les 411 Valaisans qui quittent leur pays natal en 1886, Louis Magnin du hameau des Chênes à Charrat, son épouse Rose et leurs sept enfants dont

le benjamin Arthur Marc, âgé d'un an et quelques mois, s'en vont s'établir à Saint James dans le Missouri.

75 ans plus tard, en 1961, une petite-fille de Louis Magnin, Olga Martin Bradshaw, découvre une liasse de 41 lettres manuscrites adressées entre 1886 et 1899 par la famille de Louis Magnin à leurs parents et amis à Charrat. Ce sont deux cousins d'Olga qui, lors d'un voyage à Charrat, les avaient apportées à sa mère Mathilde, fille de Louis ; elle en effectue une transcrip-

tion ainsi qu'une traduction en langue anglaise afin de transmettre l'histoire de leurs ancêtres aux jeunes et futures générations.

Nous vous proposons, à partir de ces échanges épistolaires, par le biais d'une série d'articles, de revivre l'épopée de ces Charratins qui ont bravé l'adversité et choisi une nouvelle patrie. Enfin et pour la petite histoire, Louis Magnin était un fidèle abonné au *Confédéré*.

[Pages 12 et 13](#)





# Chronique d'une famille charrataise

## Quand les Valaisans émigraient

Une volonté d'accéder à de meilleures conditions de vie se manifeste au sein de la population du Valais sitôt après l'entrée du canton dans la Confédération. Un mouvement d'émigration débute en 1819 pour atteindre son apogée vers 1850, avec une moyenne annuelle de 312 départs. Le mouvement s'amplifie après les troubles politiques de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1880, avec une population de 100'190 habitants, le Valais vient de dépasser la barre des cent mille âmes. Durant cette période, 6'629 Valaisans choisissent d'émigrer hors de leur patrie natale: 4'985 prennent la direction de l'Amérique du Sud, 315 l'Amérique Centrale, 262 l'Afrique du Nord (notamment l'Algérie) et 314 des destinations diverses; parmi les 753 qui ont jeté leur dévolu sur l'Amérique du Nord, nous trouvons les Charratins des Chênes Louis Magnin, son épouse Rose et leurs sept enfants âgés de trois à treize ans<sup>1</sup>.

La conjonction de quelques phénomènes constitue les principales causes de ce mouvement: la pauvreté du sol et le paupérisme; l'instabilité des institutions politiques; la propagande des agents d'immigration encouragés par la politique de certains États américains qui vantent des terres bon marché, un bon sol, un climat délicieux, une eau fine; et parfois l'encouragement de proches déjà installés en Amérique.

Les échanges épistolaires de la famille Magnin avec leurs parents et amis à Charrat nous familiarisent avec leur façon de vivre dans leur nouvel environnement. Le contenu de leurs lettres nous conte les travaux des champs et les saisons, les mariages de leurs enfants, les naissances et met en exergue quelques aspects caractéristiques des sentiments ressentis par les émigrés: l'apprentissage de la langue anglaise, ont-ils regretté leur décision, envisagé le retour au pays; comment ont-ils réglé leurs affaires au pays, cohabité avec les autochtones ?

75 ans plus tard, en 1961, une petite-fille de Louis Magnin, Olga Martin Bradshaw, découvre une liasse de 41 lettres manuscrites adressées entre 1886 et 1899, par la famille de Louis Magnin, de Saint James dans le Missouri, à leurs parents et amis à Charrat. Ce sont deux cousins d'Olga qui, lors d'un voyage à Charrat, les avaient apportées à sa mère Mathilde, fille de Louis; elle en effectue une transcription ainsi qu'une traduction en langue anglaise afin de transmettre l'histoire de leurs ancêtres aux jeunes et futures générations.

Elle relate l'historique de la famille de Louis Magnin qui, au printemps 1886,

quitte Charrat avec son épouse Rose et leurs sept enfants dont le benjamin, Arthur Marc, âgé d'un an et quelques mois. Elle établit la généalogie des Magnin, depuis Jean Baptiste, le père de Louis, ainsi que celle de ses enfants et de leur descendance en Amérique, jusqu'à Ronald Jérôme Isbell, arrière-petit-fils de Mathilde, né le 11 janvier 1961. La correspondance débute avec une lettre d'Émile Magnin, il a treize ans, datée de Saint James 11 mai 1886 à son régent, Eloi Moret; elle se termine avec une lettre de Louis à son filleul, Jules Tornay, à Charrat.

Louis était un fidèle abonné du *Confédéré* auquel il adressait quelques articles sur l'actualité à Saint James; ce furent des conseils aux candidats à l'émigration notamment à propos du choix de la compagnie d'émigration, les dommages subis par la colonie suisse dans le Missouri lors du cyclone d'avril 1893 ou encore l'accident mortel de Daniel Volluz, ressortissant de Charrat, survenu le 20 octobre 1902 à Saint James<sup>2</sup>.

## La famille de Louis Magnin



Louis et Rose Magnin

La famille Magnin, venue de Saint-Jean-d'Aulps en Savoie, est considérée, selon l'armorial valaisan, pour la plus ancienne famille de Charrat. La patronyme Magnin apparaît dans des documents d'archives dès le XV<sup>e</sup> siècle, ainsi Laurent Magnin qui représente le quartier de Charrat lors de la prestation de serment à l'évêque de Sion le 29 novembre 1475. Plusieurs d'entre eux ont œuvré au service de la communauté charrataise notamment:

- Nicolas Magnin, cosyndic de Charrat de 1692 à 1703
- Alexandre, président de 1859 à 1860, vice-président de 1861 à 1862 et à nouveau président de 1869 à 1872; c'est durant son mandat que la commune décide la construction d'une école entre les deux hameaux<sup>3</sup>
- Quelques-uns furent conseillers tels Jean Antoine de 1865 à 1866;

Albert, fils de Jean Louis, de 1871 à 1876; Louis, fils de Baptiste, de 1885 à 1886 et Alfred de 1929 à 1936; deux furent vice-juge: Louis, fils d'Émile, de 1907 à 1922 et Luc de 1923 à 1928; enfin, un juge en la personne de Louis de 1923 à 1928 et Luc de 1928 à 1932.

Il en est un qui nous intéresse particulièrement; c'est Louis Théodule né à Charrat le 7 février 1847, fils de Jean Baptiste Magnin (1820-1892) et de Rosine Magnin. En 1961, sa petite-fille Olga nous conte la vie quotidienne de ses ancêtres à Charrat, un témoignage que lui a transmis sa maman Mathilde qui quittait Charrat en 1886.

## À CHARRAT

Louis Magnin fréquente l'école de Charrat; à son époque la scolarité se terminait à onze voire douze ans et l'année scolaire était très courte. À dix-sept ans Louis s'engage dans les troupes au service du royaume Naples; en 1868, au moment de la révolution garibaldienne il prend le chemin de retour à Charrat. Il sert également pour un temps auprès de la Garde palatine à Rome<sup>4</sup>. En 1869, c'est à Paris qu'il trouve un emploi dans un magasin.

En 1870, Louis Théodule âgé de 23 ans épouse Rose, 28 ans, fille de Gabriel Cretton et Marie Thérèse, née Moret. De leur union naîtront huit enfants, cinq garçons et trois filles:

- Louis Émile en 1871, meurt de la variole à trois mois
- Émile Paul (29 juin 1873 [à la saint Pierre] - septembre 1954)
- Rosine Marie (août 1874-mai 1905)
- Mathilde Élise (juillet 1876-1959)
- Alice Marie (juin 1878-1960)
- Félix Louis (décembre 1879-1932)
- Arthur Marc (octobre 1882-1963)
- César Albert (septembre 1884-1954).

En ce temps-là, les Magnin habitent le hameau des Chênes à Charrat. Peu après la naissance de Mathilde, la famille s'installe dans une maison construite en 1825; au premier étage se trouve la cuisine et une pièce de rangement et au deuxième étage les pièces à vivre ainsi que les chambres à coucher. Cette maison a été longtemps habitée par la famille d'Edouard Biolaz, premier cousin de Mathilde. Louis est propriétaire de quelques parcelles de terres agricoles d'une superficie de 20 à 24'000 m<sup>2</sup>; il possède également 8 à 12'000 m<sup>2</sup> de vignes sur le coteau. Quelques vaches fournissent lait, fromage et viande et un mulet pour les labours et les transports; l'étable et la grange sont situées un peu à l'écart, en contrebas, de la maison d'habitation.

Émile, Rosine et Mathilde fréquentent l'école; le jeudi est congé, en revanche ils ont cours le samedi. Mathilde se souvient de ses belles années d'école avec sa cousine Jeanne Moret<sup>5</sup>. Les conditions de vie étaient simples, ainsi les lessives s'effectuaient dans un bras du Rhône; deux fois l'an, on cuisait le pain au four banal du village; c'était un pain très dur et sec mais qui se conservait bien et ne moisissait pas d'une cuisson à l'autre.

Louis Magnin a servi dans l'armée suisse pendant huit ans; le 18 octobre 1875, il est nommé sous-officier du bataillon d'infanterie 98. Il a assuré la fonction de concierge de l'école de Charrat (construite en 1859). Louis Magnin, possède un caractère bien trempé, «très militaire», il obtient le grade d'adjudant porte-drapeau. Lors de la cérémonie de la fête patronale de Charrat, la saint Pierre, le 29 juin, c'est lui qui assure le commandement de la parade militaire qui ouvre le début de cette journée, avec la diane et la prestation de la fanfare *L'Indépendante*.

Le 22 avril 1886, Louis, son épouse Rose et leurs sept enfants quittent Charrat pour aller s'établir en Amérique du Nord, à Saint James dans l'État du Missouri; le train les emmène à Paris puis au Havre.

## AU MISSOURI

Le 24 avril, au Havre, ils embarquent à bord du *Normandie* et le 3 mai ils sont à New York. Quelques jours plus tard ils atteignent leur destination Rolla puis Saint James dans l'État du Missouri. Avec l'acompte de 5'000 francs perçu sur les 25'000 francs du produit de la vente de leur maison, Louis acquiert une ferme et des terres. Dans les premières années, la famille Magnin va occuper divers emplois temporaires afin de compléter les premiers revenus de la ferme. Ainsi durant l'hiver 1890, Louis travaille dans une verrerie à Crystal City. De 1890 à 1895, avec son épouse et ses enfants, ils effectuent des séjours saisonniers pour la cueillette des fruits (fraises, mûres, groseilles, framboises, cerises) et des légumes (haricots, asperges) à la ferme d'un Français, Barriot, dans le comté voisin de Saint Louis; durant ces séjours ils sont logés dans une petite ferme sise sur les terres de Barriot et c'est l'aînée des filles, Rosine et son mari Ézéchiel Felley qui s'occupent de la ferme familiale à Saint James. Au cours de l'hiver 1894, Louis et ses deux fils Émile et Félix effectuent des travaux de bûcheronnage (pour façonner des échelas et des piquets de clôtures); ils habitent une petite maison à proximité où Alice, sa fille tient leur ménage.

En novembre 1886 Louis fait un voyage à Charrat probablement pour

vendre quelques propriétés de l'hoirie paternelle. En janvier 1887 il retourne à Saint James en emmenant avec lui le père de son épouse Rose, Gabriel Cretton, âgé de septante-sept ans qui a vécu dans la famille de Louis jusqu'à sa mort survenue le 10 avril 1891 et repose désormais au Wishon Cemetery de Saint-James.



Ils reposent au Flat Grove Cemetery

Rose, âgée de 62 ans, décède d'une tuberculose le 24 mai 1904; sa fille Rosine décède un an plus tard, le 23 mai 1905. En 1909, Louis s'en va vivre chez son fils Félix et son épouse Julie (née Cuendet). Le 4 mai 1910, 24 ans après avoir posé ses pieds en Amérique, Louis effectue un deuxième voyage à Charrat; le 10 octobre il s'en retourne vivre chez ses enfants Félix et Julie. Le 7 octobre 1925, âgé de 78 ans, Louis décède d'un dépérissement. Il repose désormais au côté de son épouse Rose au cimetière de Flat Grove à sept miles au nord-est de Rolla.

## MAINTENIR LES LIENS

Durant la Deuxième Guerre mondiale, alors qu'ils étaient stationnés en Europe avec les Forces Armées américaines, deux cousins d'Olga, Paul (en 1946) et Jean Magnin (en février et juin 1956) visitèrent Charrat. Ils ont rendu visite à Amélie Girard, la fille d'Alexandre Magnin le demi-frère de Louis, qui habitait à Martigny-Bourg avec son mari René, sa fille Marie Claire et son fils Raphy.

Le samedi 30 août 1997, ils sont une centaine les «Magnin de Saint James» à se réunir là, où un bon siècle plus tôt, Louis et Rose s'étaient installés; ils sont venus de l'Ohio, du Connecticut, du Montana, de l'Oklahoma, du Nebraska, du Dakota du Sud, du Wisconsin, de l'Oregon et de... Charrat rejoindre ceux du Missouri pour célébrer l'événement du siècle.

En octobre 2016, Larry Parton, arrière-petit-fils d'Arthur Marc, l'un des fils de Louis, effectue une visite à Charrat; son émotion était perceptible lorsqu'il s'est trouvé devant la maison de son ancêtre; au cours d'un goûter chez Ghislaine Paschoud-Magnin il appren-

# Charrataine émigrée au Missouri

dra la signification des «merveilles», friandises dont la recette a été conservée en Amérique et qu'ils dégustent chaque année vers la fin juin mais sans en connaître vraiment la raison.

robertgiroud

**La semaine prochaine, Émile l'aîné de la fratrie et sa maman Rose nous conteront leurs premières impressions en terres américaines.**

<sup>1</sup> Marie-Angèle Bassi, Contribution à l'étude de l'émigration du Valais, 1850-1880, Tableau I, p. 78-79.

<sup>2</sup> Le *Confédéré* 14 août 1886, 29 avril 1893 et 12 novembre 1902.

<sup>3</sup> Entre Vison et les Chênes, là où se trouvait le hameau [détruit] de Draversaz, sur un pré appartenant à Pierre-Antoine Giroud de Vison. Rencontre du 24 août 1859 avec le préfet Maurice Claivaz : Alexandre Magnin, président, Etienne Giroud, vice-président, Louis Sauthier, Théodule Moret et Joseph Addy, conseillers. AEV, Commune de Charrat, P 87 et 88.

<sup>4</sup> Il s'agit probablement de la Garde palatine (et non de la Garde suisse pontificale cf. nos recherches à Rarogne) créée en 1850 par Pie IX et dissoute en 1970 par Paul VI. Elle participait à la surveillance de Rome. Elle prit part à différentes batailles, dont la défense de Rome contre les soldats du Piémont. Après 1870, elle fut confinée au Vatican, où elle assurait un service d'antichambre, de garde et de parade.

<sup>5</sup> Fille de Théodule Joseph Moret (1843-1920) et de Marie Louise, née Cretton (1840-1920) ; ils émigrent en Amérique en mars 1887 ; Jeanne née en 1872 épousera Julian John Broccard le 24 décembre 1888

**État du Missouri** – à mi-distance entre les Appalaches et les Rocheuses. Le Missouri adhère à l'Union le 10 août 1821 en qualité de 24<sup>e</sup> État.

**Le comté de Phelps** – du nom du 23<sup>e</sup> gouverneur du Missouri, John Smith Phelps (1814-1886) – est situé au sud-est de l'État du Missouri. Le comté de Phelps a une population de 10'506 âmes en 1870.

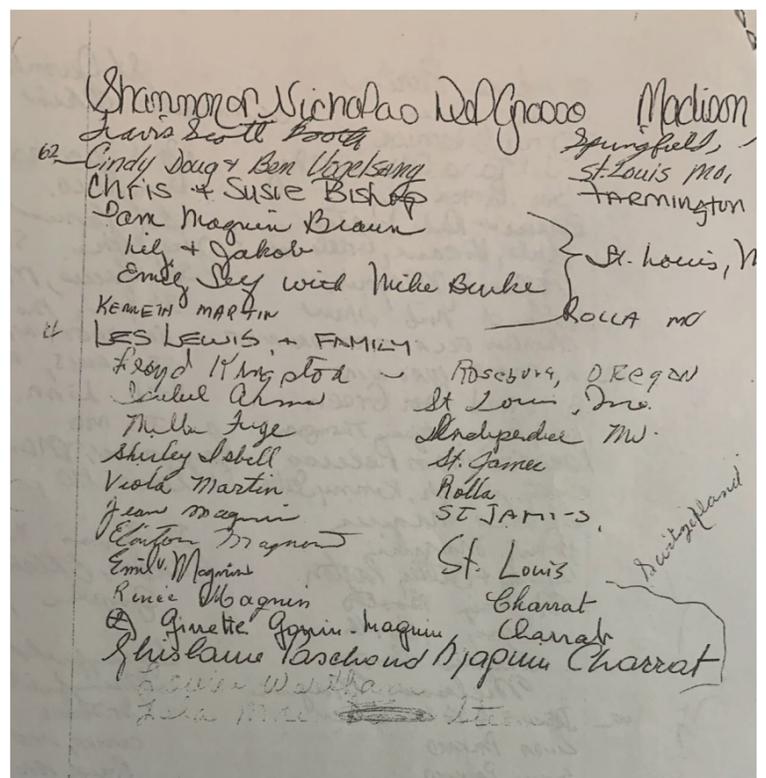
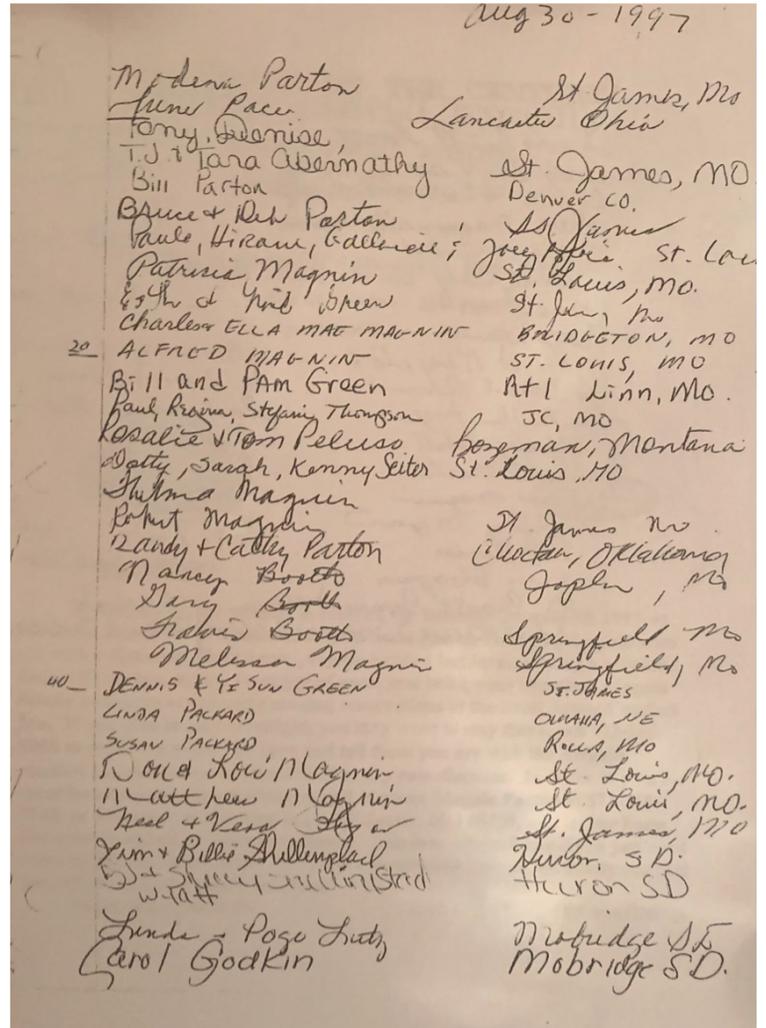
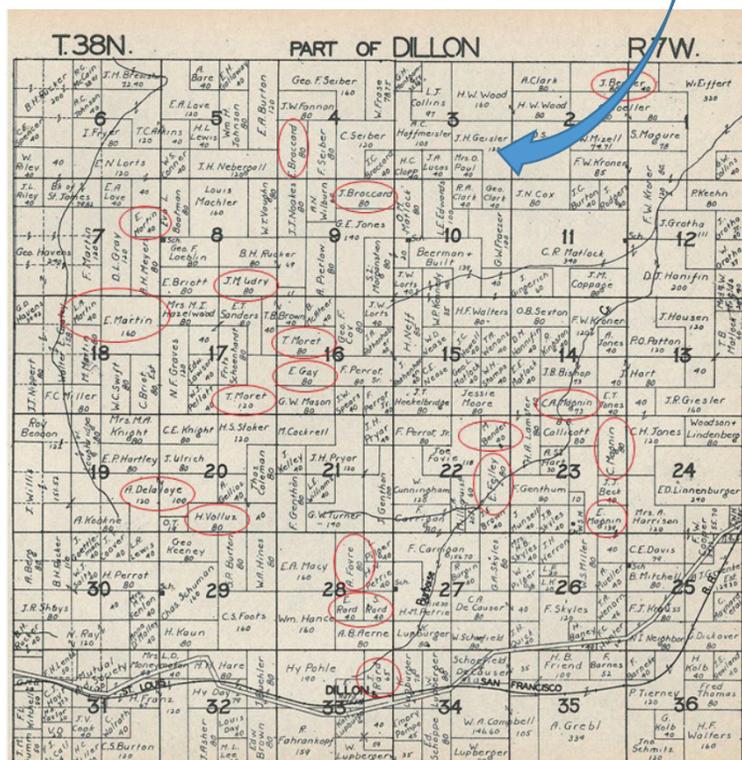
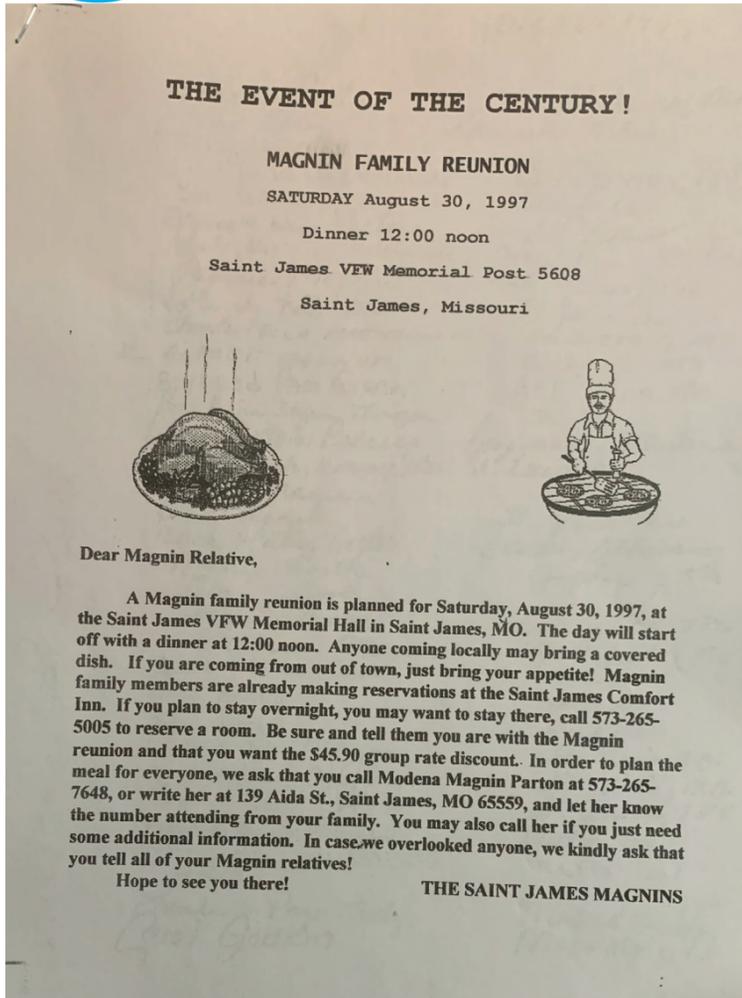
**Rolla**, siège du comté de Phelps, 114 miles de Saint Louis, sur la ligne ferroviaire St. Louis – San Francisco, a une population de 1'582 habitants en 1880. ... la route 66 !

**St. James**, est situé à 12 miles à l'est de Rolla. 392 âmes en 1880.

**Dillon** est une unité administrative de Saint-James.

**Une communauté de Valaisans**

- Bender (Anna R. Bender épouse de César Albert Magnin)
- Broccard (époux de Jeanne Moret)
- Delaloye
- Felley (Rosine épouse Ézéchiel)
- Gay
- Magnin
- Moret
- Rard de Saxon
- Udry
- Volluz



Les participants à la réunion des Magnin de Saint James en 1997 dont trois Charrataines.

## Greetings from Missouri

Robert Giroud contacted me about information on Louis Theodule Magnin. I got to be in Switzerland for a short time through the internet. I was so excited because all my life I heard stories and read genealogy about my Magnin heritage. I always felt so proud that I was part of this courageous Magnin family. The letters and history of the family that Robert has researched extensively will take you back in time. The life of this immigrant family is deeply rooted in history. I truly feel connected now to the beautiful Charrat, Switzerland. The Magnins may have left Switzerland, but Switzerland never left them. Thank you, Robert, on behalf of my family and future generations.

Nancy Magnin Booth, great granddaughter of Louis Theodule Magnin.